



## 🕒 HORAIRES ET LIEUX

Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 de 9h00 à 18h00

M° Gare de Lyon

10 rue traversière - 75012 Paris

## 📄 INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur [www.infn.fr](http://www.infn.fr)  
rubrique "Les Journées de l'INFN"

Entrée gratuite - Nombre de places limité

Le vieillissement de la population rejaillit naturellement sur la clientèle du notariat. Le "client âgé" est une caractéristique qui n'est pas encore parfaitement intégrée par les notaires. Les problématiques sont nouvelles et le conseil prodigué par le notaire évolue à ce titre. Le notaire doit être à l'écoute d'une clientèle qui devient quantitativement plus importante et qualitativement évolué, fruit d'une société plus individualiste où l'autonomie personnelle et la liberté sont au coeur des réflexions.

Le notaire, homme de confiance et homme de l'art, doit proposer à cette clientèle âgée de nouveaux instruments patri-

moniaux plus adaptés à ses besoins et ses attentes. Il se crée également avec le notaire une relation singulière qui suppose d'être à l'écoute, d'appréhender leur vulnérabilité, de respecter leur autonomie. Ces questions ne relèvent pas uniquement du juriste et exige du notaire des compétences nouvelles.

Le notaire, technicien et conseil, doit faire évoluer sa pratique. Cette journée organisée symboliquement le 1er octobre 2019, journée mondiale des personnes âgées, a pour objectif d'éclairer les notaires sur les nouveaux enjeux par un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes de la protection des personnes âgées, juristes et surtout non-juristes.

## PROGRAMME

9h15

### Accueil et allocutions introductives

*Bertrand Savouré, président de la Chambre des notaires de Paris*

*Jean Richard de la Tour, président du Conseil d'administration de l'INFN*

*Mustapha Mekki, directeur général de l'INFN*

## Le notaire et l'anticipation du vieillissement : des actes spécifiques

présidence Mustapha Mekki

9h45

### Les techniques juridiques disponibles

*Benjamin Travely, notaire à Marcigny*

*Louis-Frédéric Pignarre, professeur à l'Université de Montpellier*

*Me Fabrice Collard, notaire à Paris*

11h00

### Pause

11h15

### La prise en charge de la perte d'autonomie liée à l'âge en France : quelles solidarités ?

*Raphaële Faivre, magistrate près le TGI de Lyon, docteur en droit*

*et chargée d'enseignement à l'Université Lyon 3 dans les filières de droit notarial*

*Sophie Rozez, maîtresse de conférences à l'Université Paris Nanterre, spécialisée en protection sociale*

*Cabinet de courtage assurance LSN*

12h30

### Pause déjeuner

# Le notaire et son client âgé : une relation singulière

présidence Camille Bourdaire-Mignot et Gilles Raoul Cormeil

- 14h00** • **La personne âgée, un client comme un autre**  
*Me Jean-Michel Mathieu, notaire, président de l'INPF (Institut Notarial du Patrimoine et de la Famille)*  
*Gilles Raoul Cormeil, professeur à l'Université de Bretagne*  
*Eric Fregona, directeur adjoint de l'AD-PA*
- 15h45** • **La personne âgée fragile, un client à protéger**  
*Anne Caron Déglise, avocate générale à la Cour de cassation, auteur du rapport 2018 "L'évolution juridique de la protection des personnes. Reconnaître, soutenir et protéger les personnes les plus vulnérables"*  
*Anna Kearney-Schwartz, gériâtre, spécialiste consultation mémoire, CHU Nancy*  
*Me Florence Gemignani, notaire à Paris, rapporteur de la commission de la protection de la personne lors du 102<sup>e</sup> congrès des notaires sur les personnes vulnérables*
- 17h30** • **Synthèse**  
*Michel Grimaldi, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas)*
- 18h00** • **Clôture**



**INFN**

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Institut national des formations notariales

35 Rue du Général Foy - 75008 Paris

[www.infn.fr](http://www.infn.fr)

Avec le partenariat de

